

Formation pratique à la ferme portant sur l'insémination artificielle chez la chèvre

Stéphanie Béliveau¹, Sandra Grothé¹, Lionel Bédard²,
Normand Legault³, Geneviève Maher⁴

10-C-90

Durée : 05/2011 – 06/2011

FAITS SAILLANTS

Vingt-cinq producteurs ont participé à deux séances de formation qui leur ont permis d'inséminer artificiellement plus de 60 chèvres. La formation était offerte aux 3 sous-secteurs (lait, viande, mohair).

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

L'objectif de ce projet était de permettre à 25 producteurs québécois d'assister à une demi-journée de formation pratique à la ferme portant sur l'insémination artificielle de la chèvre afin qu'ils puissent utiliser cette technique eux-mêmes dans leur exploitation et ainsi augmenter le potentiel génétique de leur cheptel.

Le jour de la formation, les producteurs étaient attendus à la ferme hôte dès 9 h 30. Une revue de tout ce que doit contenir un chantier d'insémination a été faite. Des méthodes de travail ont aussi été présentées afin de faciliter la circulation autour des animaux et l'utilisation des équipements spécialisés pour l'insémination artificielle (spéculum, pistolet d'insémination).

Le formateur a inséminé la première chèvre afin de montrer aux producteurs comment s'y prendre. Chaque producteur a ensuite eu la possibilité d'inséminer lui-même 2 chèvres. Le volet pratique comportait 3 phases. La première expérience du producteur portait sur la décongélation de la semence et le montage de la paillette décongelée sur le pistolet à insémination. Il remettait ensuite à un autre producteur le pistolet pour que celui-ci se concentre sur la phase 2, soit l'acte d'insémination en tant que tel. Pendant ce temps, 2 autres producteurs étaient responsables de l'immobilisation de l'animal. Chaque phase était ainsi décortiquée afin que les producteurs puissent bien se concentrer sur une phase à la fois. Cela a aussi permis de maximiser le temps pendant la formation puisque l'horaire d'insémination en fonction de la synchronisation des chaleurs doit être suivi à la lettre. Après l'acte d'insémination, le producteur devait qualifier son geste en fonction de l'endroit où la semence avait été déposée (entrée du col de l'utérus, avoir passé 2-3 anneaux du col de l'utérus, dans l'utérus).

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE

En 2010, une étude avait été faite afin de créer un registre de fournisseurs de semences et d'embryons caprins. Les producteurs n'étaient alors pas en mesure d'utiliser ces semences. Maintenant, ils ont tous les outils pour pratiquer eux-mêmes l'insémination artificielle sur leurs chèvres.

¹ Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec

² Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec

³ Association des éleveurs de chèvres Angora pur-sang du Québec

⁴ Valacta

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE ET/OU SUIVI À DONNER

Plusieurs producteurs ont demandé à avoir un service-conseil spécialisé sur l'insémination artificielle. Avec Valacta et l'embauche de Madame Geneviève Maher, cela sera disponible sous peu. De plus, ils aimeraient avoir un registre des produits disponibles pour l'insémination chez la chèvre et les endroits où il est possible de se les procurer.

POINT DE CONTACT

Stéphanie Béliveau, SECLRQ

Téléphone : 450 774-6368

Courriel : seclrq@sogetel.net

PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Volet C du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés.